



COMMISSION DE DELEGATIONS

Tél 04 72 76 01 10

delegation@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 26 décembre 2017

Président : PORTEJOIE GILLES - Secrétaire : MARET CHRISTEL - Membre : DUBOURG CHRISTIAN

➡ CONVOCATION

Mrs LES DELEGUES : Vous êtes convoqués le samedi 20/01/2018 à 8h30 au DISTRICT DE LYON ET DU RHONE. Votre présence est obligatoire, aucune ABSENCE ne sera acceptée.

La commission des délégations vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année

➡ INFORMATION IMPORTANTE

Il est rappelé aux clubs d'utiliser la demande de délégués à télécharger sur le site du District, rubrique Délégations et de respecter le délai de 2 semaines avant la rencontre. A défaut, vos demandes ne seront pas prises en compte !

A tous les clubs : en cas de match reporté, annulé, ou de changement d'horaire ou de lieu, vous DEVEZ impérativement prévenir le délégué désigné (se reporter à la liste des délégués, consultable dans la rubrique commission délégation, à droite).

RAPPEL : les frais des délégations ci-après sont imputés aux deux clubs, sauf indication contraire.

- Madame et Messieurs les délégués, nous vous rappelons qu'en cas de convocation par les diverses instances soit du District de Lyon et du Rhône, soit par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, et, EN CAS D'INDISPONIBILITE, merci de bien vouloir fournir un justificatif d'absence, aux instances concernées.

- Madame et Messieurs les délégués, en cas d'indisponibilité, merci d'utiliser le formulaire téléchargeable sur mon compte FFF et de l'envoyer à la commission délégations, 15 jours auparavant.

- Les rapports doivent OBLIGATOIREMENT être sur la boîte mail de la délégation pour le lundi avant 14h00 (delegation@lyon-rhone.fff.fr)